

1.3 : Demande d'homologation des tournois rapides

TOURNOI EN PARTIES RAPIDES *Formulaire H3 / DNA*

DEMANDE D'HOMOLOGATION

La présente demande d'homologation doit être remplie par l'organisateur au moins 3 semaines avant le début du tournoi et expédiée en double exemplaire au **responsable de l'homologation des tournois rapides au sein de la Ligue concernée**. Ce responsable accorde l'homologation en remplissant le cadre prévu à cet effet, puis en apposant sa signature. Il retourne un exemplaire à l'organisateur et en conserve une copie en archives durant au moins 1 année (dans le cas où le Directeur du Elo rapide ou le Directeur National de l'Arbitrage en solliciteraient la communication dans le cadre d'un recours).

Rappels: les tournois en parties rapides sont **dispensés de droits d'homologation**. Pour le traitement du tournoi, l'arbitre devra se conformer strictement aux directives de la check-list du formulaire T4 (DNA) dans un délai **maximal de 7 jours**.

NOM DU TOURNOI :

DATE ET LIEU DU TOURNOI :

CADENCE :

Nombre de rondes :

Système d'appariements : suisse intégral **ou** accéléré (*rayez la mention inutile*)

Systèmes de départage choisis :

Montant des droits d'inscription :

Seniors :

Jeunes (50 % maximum des seniors) :

Montant total des prix :

Dispositif spécifique – nulle par accord mutuel.

L'organisateur d'un tournoi peut, en accord avec l'arbitre principal, adopter un dispositif spécifique lié à l'application du 5.2c, précisant par exemple un nombre de coups minimal, ou un temps de jeu minimal, ou l'accord de l'arbitre, voire une combinaison de ces 3 conditions. Ceci est soumis à l'approbation préalable du responsable des homologations.

? Je n'adopte pas de dispositif spécifique ? J'adopte un dispositif spécifique

Décrivez votre dispositif (au verso si nécessaire)

L'organisateur s'engage à faire figurer ces dispositifs dans son annonce de tournoi et dans toutes ses publicités.

Arbitre principal

Nom : Niveau :

Téléphone : E-mail :

ORGANISATEUR :

Nom :

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Date et signature de l'organisateur

Partie à compléter par le responsable des homologations de la Ligue concernée

Homologation accordée le :

Par (*nom et prénom*) :

Responsable des homologations des tournois rapides de la Ligue :

Référence de l'homologation :

Signature du responsable des homologations de la Ligue :